

Fonds PRIX JACCARD

Le PRIX JACCARD de la Fédération Européenne de Parodontologie récompense des travaux originaux de recherche clinique ou expérimentale en parodontologie, n'ayant pas été publié auparavant.

D'un montant de CHF 10.000, non divisible, le PRIX JACCARD est décerné tous les trois ans à l'occasion d'un des congrès de la Fédération Européenne de Parodontologie (EFP) ;

Sont admis à y concourir tous les membres d'une société nationale de Parodontologie officiellement reconnue.

Pour adresser une candidature au PRIX JACCARD, s'adresser à
Professeur Henri BOUNAMEAUX
Doyen de la Faculté de Médecine
CMU - Décanat
Rue Michel Servet, 1
1211 Genève 4

